

Sujet : [INTERNET] ISDI Référence IC-20-082 - Opposition au projet.

De : William vermont <williamvermont@hotmail.fr>

Date : 10/01/2021 20:08

Pour : "pref-icpe@val-doise.gouv.fr" <pref-icpe@val-doise.gouv.fr>

Monsieur le Préfet,

Je suis adhérent au club équestre du haras du Parisis depuis 2018 et dès lors que j'ai pris connaissance du projet ISDI cela a soulevé un certain nombre d'interrogations.

Dans un environnement global où l'écologie et la préservation de l'environnement sont aujourd'hui une priorité absolue, il me paraît illogique de mettre en péril des terres agricoles qui préservent l'écosystème en place. Il me semble que les tendances actuelles vont plutôt dans la préservation et l'expansion de ces dernières. Par ailleurs, un tel projet impliquerait également une pollution significative que ce soit olfactive, sonore ou encore visuelle.

Enfin, dans un contexte sans précédent de crise économique entraînée par la Covid-19 où les gouvernements Européens se battent pour la survie du bassin de TPE/PME, je crois comprendre que ce projet mettrait très fortement en péril l'activité économique du haras du Parisis. Au cours de ces deux dernières années, j'ai eu le plaisir de faire connaissance des dirigeants et collaborateurs du haras, ce sont des personnes qui travaillent sans commune mesure pour transmettre leur passion équestre au travers de leur activité. Prendre le risque de mettre en faillite un projet entrepreneurial comme ils le mènent au profit d'un projet qui conduirait à une détérioration de l'environnement me semble être inconcevable.

Ainsi, je vous fais part de ma forte opposition à ce projet. Veuillez agréer mes salutations distinguées,

W.V